

Table ronde sur les enfants dans les conflits

Date : 20 septembre 2019



Les violations en temps de conflits augmentent

Les trois associations ont ainsi pu exprimer à l'unisson leurs inquiétudes sur la situation de ces enfants. De plus en plus nombreux. Selon Save the Children, un enfant sur six vit dans une zone touchée par des conflits. Et les violations* commises à leur encontre augmentent. « *En 2018, on recense plus de 28 000 violations documentées (21 000 en 2017). La moitié sont des meurtres et des mutilations. Il y a notamment de plus en plus d'attaques d'hôpitaux et d'écoles* », a rappelé l'Unicef France. Afin d'enrayer cette progression, les trois ONG ont souligné la nécessité de réaffirmer l'importance du droit international humanitaire et de lutter contre l'impunité. Cela passe par la dénonciation publique des crimes, et la défense du cadre légal existant et de sa mise en œuvre.

Reconstruire les enfants traumatisés par les conflits

Les institutions ont ensuite insisté sur l'urgence à soutenir des programmes de [reconstruction des enfants traumatisés](#) par les conflits, notamment les anciens enfants soldats. « *Ils ont besoin d'un soutien psychosocial dans la durée, de soins, de formations professionnelles pour pouvoir se réinsérer dans leur famille et dans la société, a souligné Olivier Duval, président du BICE. On y arrive si on implique des personnes enracinées dans l'environnement de ces enfants, qui partagent leur culture. Notre rôle est de soutenir ces acteurs locaux, sur le plan technique et financier, et en leur proposant des formations.* »

Autres points essentiels rappelés par Olivier Duval : « *Il est important de considérer les enfants soldats comme des victimes, non des bourreaux. Et il ne faut pas oublier les jeunes filles, qui représentent 40% des enfants enrôlés dans des groupes armés. Il est extrêmement difficile pour ces adolescentes de se réinsérer. Elles ont souvent eu des enfants et sont rejetées par leur famille.* »

Ces différentes prises de parole participeront à alimenter un rapport sur le droit international humanitaire. Rapport qui devrait être publié par la [commission des Affaires étrangères](#) de l'Assemblée nationale vers la mi-décembre. Le BICE se réjouit de l'intérêt porté par la commission et les députés à la situation difficile, douloureuse et trop souvent ignorée des enfants dans les conflits armés.

*Le [Conseil de sécurité de l'ONU](#) a recensé six violations commises à l'encontre des enfants en temps de conflit armé. Meurtre ou mutilation d'enfants. Recrutement ou emploi d'enfants soldats. Violences sexuelles commises contre des enfants. Attaques dirigées contre des écoles ou des hôpitaux. Déni d'accès humanitaire aux enfants. Enlèvement d'enfants.